

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 23 juin 2022

CD20220623_21
id. 6344

Le 23 juin 2022 à 9 h 30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil Départemental,

*Nombre de conseillers départementaux : 30
Quorum : 10*

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. BAYLET, M. BELLOC, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNE, Mme COLOMBIE, M. CROS, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAX, Mme HEULLAND, Mme IUS, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, M. PECOU, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIERES, M. WEILL

Sont représentés :

M. ASTRUC (pouvoir à Mme MAURIEGE), M. BEQ (pouvoir à M. CROS), Mme DELBREIL (pouvoir à M. ALBUGUES), Mme DUCASSE (pouvoir à Mme LE CORRE), M. GONZALEZ (pouvoir à Mme NEGRE), Mme RABAULT (pouvoir à Mme SARDEING)

Le quorum légal est atteint, en application de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, modifié par la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

DELIBERATION

TARN ET GARONNE CONSEILS COLLECTIVITÉS

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022

Le projet de budget supplémentaire 2022 de Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités, tel qu'il a été adopté par le conseil de gestion de l'établissement, est soumis.

L'équilibre de ce projet s'établit à 19 081,86 € en mouvements réels.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>011- Charges à caractère général</u>	<u>0,00</u>
Comptes 60- Achats et variation des stocks	0,00
Comptes 61- Services extérieurs	0,00
Comptes 62- Autres services extérieurs	0,00
<u>012- Charges de personnel et frais assimilés</u>	<u>11 610,00</u>
Compte 6215- Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00
Comptes 63- Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	195,00
Comptes 64- Charges de personnel	11 415,00
<u>65- Autres charges de gestion courante</u>	<u>0,26</u>
Compte 65888- Autres	0,26
Total dépenses réelles de fonctionnement	11 610,26
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>023- Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>
<i>042- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	0,00
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 610,26

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>Compte 002- Excédent de fonctionnement 2021 reporté</u>	<u>40 852,35</u>
<u>70- Produits des services, du domaine et ventes diverses</u>	<u>0,00</u>
<u>74- Dotations et participations</u>	<u>- 29 242,00</u>
Compte 7473- Département	- 29 242,00
<u>75- Autres produits d'activité</u>	<u>- 0,09</u>
Total recettes réelles de fonctionnement	11 610,26
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>042- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
Total recettes d'ordre de fonctionnement	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 610,26

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>21- Immobilisations corporelles</u>	1 729,60
Compte 21838- Autre matériel informatique	1 729,60
RESTES A RÉALISER	
Comptes 2051- Concessions, droits similaires	5 742,00
Total dépenses réelles d'investissement	7 471,60

<i>040- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
Total dépenses d'ordre d'investissement	0,00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	7 471,60

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>Compte 001- Excédent d'investissement 2021 reporté</u>	<u>7 471,60</u>
Total recettes réelles d'investissement	7 471,60
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>021- Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>00,00</i>
<i>040- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>00,00</i>
Total recettes d'ordre d'investissement	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 471,60

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 11 610,26 € ; il est prévu :

- une augmentation des charges de personnel à hauteur de 11 610 € afin d'assurer le remplacement d'un agent parti à la retraite ;
- un ajustement des autres charges de gestion courante (0,26 €).

Le montant des recettes de fonctionnement s'élève à 11 610,26 € et concerne :

- la reprise de l'excédent de fonctionnement de l'année 2021 pour un montant de 40 852,35 € ;
- une diminution de la participation départementale de 29 242 € portant celle-ci à 449 828 €

- un ajustement des autres produits d'activité (- 0,09 €).

Le montant des dépenses d'investissement s'élève à 7 471,60 € et concerne :

- un reste à réaliser 2021 pour l'acquisition et la maintenance du logiciel sis marché pour 5 742 € ;

- le renouvellement de matériel informatique pour 1 729,60 €.

Le montant des recettes d'investissement de 7 471,60 € correspond à l'excédent d'investissement 2021 reporté.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis du conseil de gestion de Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le budget supplémentaire 2022 de Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités, tel que susvisé et qui s'équilibre en mouvements réels à 19 081,86 €,
- Approuve le principe d'une diminution de la participation départementale à hauteur de 29 242 € portant son montant à 449 828 € maximum.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Michel WEILL